

Regards historiques sur le monde actuel
Thème 4. Les échelles de gouvernement dans le monde (20h-21h)

Question – L'échelle continentale

Articulation de la question avec le thème

Question	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration. Héritages et évolutions.
L'échelle continentale	Le projet d'une Europe politique depuis le Congrès de La Haye (1948).
L'échelle mondiale	La gouvernance économique mondiale depuis 1944.

(BOEN n°42 du 14 novembre 2013)

L'étude des échelles de gouvernement dans le monde vise à analyser les évolutions récentes du pouvoir politique dans le monde marquées par l'apparition, à côté de l'État-nation, de formes régionales et globales de gouvernance.

Problématique générale du thème

Quelles nouvelles formes de pouvoir se sont affirmées depuis 1945 et comment ont-elles remis en cause le pouvoir de l'État ?

Articulation de la question avec le thème

La deuxième question porte sur la **gouvernance européenne depuis le Congrès de la Haye (1948)**. La construction européenne, engagée depuis la fin des années 1940, prend à cette date une nouvelle dimension. Le traité entend en effet, d'une part approfondir l'intégration entre les États européens par la délégation croissante de fonctions régaliennes à des institutions supranationales et d'autre part promouvoir l'Union Européenne comme acteur majeur de l'économie mondiale et des relations internationales. Ces ambitions ont donné naissance à un mode de gestion politique inédit désigné par le terme de « gouvernance européenne ». Il s'agit donc de comprendre comment celle-ci fonctionne et d'évaluer si les objectifs du traité ont été remplis. Il convient également de s'interroger sur les dysfonctionnements d'un modèle qui est aujourd'hui en crise.

Propositions pour la mise en œuvre de la question

Le programme préconise de consacrer 20 à 21 heures à l'ensemble du thème. Afin de traiter la question « **Le projet d'une Europe politique depuis le Congrès de La Haye (1948)** », le professeur peut donc construire son projet sur la base de **5 à 6 heures** (évaluation comprise).

Problématiques de la question

Pourquoi la construction européenne depuis 1948 marque-t-elle une rupture à l'échelle du continent ?

Quelles ont été les étapes de l'Europe politique ?

Orientations pour la mise en œuvre

À partir de 1945, une nouvelle échelle de gouvernement apparaît en Europe: l'échelle continentale traitée à partir de l'étude du projet d'une Europe politique depuis le Congrès de la Haye en 1948. Deux types d'approches peuvent être proposés.

La première approche insiste sur les moments clés de l'union des Européens. En 1948, le congrès de la Haye, point de départ véritable de la construction européenne, veut aller de l'avant après les drames de la Seconde Guerre mondiale. Le contexte de guerre froide milite également en faveur d'une union des Européens de l'ouest, soutenue par les États-Unis. L'ambition de bâtir une union politique est clairement affichée dans les premières initiatives. La CECA lancée en 1951, en est la première étape. À l'échec de la CED en 1954 succède le traité de Rome (1957), qui privilégie la dimension économique, mais crée aussi des institutions inédites qu'il convient d'expliquer. La mise en place d'une politique tarifaire commune permet un essor des productions dans un contexte de forte croissance économique. L'Acte unique (1986) puis le Traité de Maastricht (1992) renforcent l'intégration. La création d'un espace commun de circulation est concrétisée par le traité de Schengen, en œuvre dès 1995. Le traité de Lisbonne (2007) renforce enfin les compétences de l'UE, étendues à tous les domaines.

La construction européenne est en effet la tentative d'union la plus aboutie entre les États d'un même continent et la seule qui ait vraiment l'ambition de créer un espace politique et économique commun. Les élargissements successifs sont mis en perspective avec les contextes à la fin du XX^e siècle (fin des dictatures dans les pays méditerranéens, chute de l'empire soviétique, guerres en Yougoslavie entre autres).

Une deuxième approche insiste sur les débats au sein de l'Union européenne.

Plusieurs conceptions s'affrontent depuis le Congrès de La Haye, qu'elles soient défendues par les dirigeants ou par les États qui ont chacun leur propre vision de l'Europe. La logique supranationale heurte certains nationalismes. L'échec de la CED, puis le gaullisme ont posé la question de la nature de cette union. Le compromis de Luxembourg (1966) marque ainsi le rejet d'une Europe fédérale. L'élection au suffrage universel des députés européens (1979) et l'influence de la législation européenne sur les États montrent qu'il est indispensable de comprendre en quoi consiste la gouvernance européenne. Les différents traités ont voulu construire un pouvoir original, à mi-chemin entre institutions étatiques et structure fédérale, qui repose sur une « gouvernance sans gouvernement ». Ce modèle est fragile à cause des dissensions entre États et des élargissements successifs qui ont complexifié son fonctionnement. Certaines crises présentent un grand intérêt pour l'analyse de cette gouvernance : en 2005 l'échec du projet de constitution européenne interroge la nature des institutions européennes, la direction à donner aux politiques européennes et le scepticisme des citoyens face à l'UE. Les hésitations de l'UE face à la crise financière depuis 2008 et son impuissance dans le conflit russo-ukrainien prouvent la difficulté à mettre en place une politique commune. L'Union européenne (1993) doit faire face à l'euro-scepticisme qui puise ses racines dans son déficit démocratique (Commission européenne non élue, faible pouvoir du Parlement européen, absence de consultation sur les élargissements) et son fonctionnement bureaucratique. La question de la démocratie européenne est devenue centrale quand on s'interroge sur la gouvernance européenne.

Si les Européens ont réussi à construire une union économique capitaliste, l'Europe politique semble être un échec et l'Union européenne peine à susciter un véritable sentiment européen.

Capacités et méthode : un exemple

Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
Exploiter et confronter des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique.

La confrontation de deux cartes de la construction européenne à deux moments clés son évolution permet aux élèves de comprendre comment l'intégration économique et politique des États membres s'est renforcée.

Orientations pour le baccalauréat

Le sujet de composition suivant est envisageable :

- Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948).

L'étude critique d'un ou de deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Se contenter d'une histoire institutionnelle de la construction européenne ;
- se focaliser sur les aspects économiques en oubliant la gouvernance ;
- minorer la place des États dans la définition de la gouvernance européenne.

Histoire des arts

Le centre Wallonie-Bruxelles a exposé des caricatures retraçant l'histoire de la construction européenne depuis soixante ans. Les dessins peuvent être mobilisés régulièrement dans le cours.

Voir *C'est la fête à Bruxelles. Histoire de l'Europe à travers le dessin de presse*, Collectif, 2009. D'autres caricatures sont proposées par le site du Centre virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

Pour aller plus loin

- Marie-Thérèse Bitsch, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Bruxelles, Editions Complexe, 2008 ;
- Paul Magnette, *Le régime politique de l'Union européenne*, Presses de Sciences Po, 2009 ;
- Franck Petiteville, *La politique internationale de l'Union européenne*, Presses de Sciences Po, 2006.